

## TROU de la Sécurité Sociale ? !

L'ASSURANCE MALADIE 50 secondes de lecture à couper le souffle.

Pour combler le déficit de la sécu, nos chers gouvernants ont trouvé que le mieux, c'était encore de nous faire payer...

- Dorénavant, sur une consultation médicale, nous versons 1 euro,
- Nous sommes restreints lors de nos arrêts maladie ...
- Nous devons consulter un généraliste avant de voir un spécialiste ...
- Pour tout traitement de plus de 91 euros, nous en sommes de 18 euros de notre poche,
- Taxe de 0,50c sur les boîtes
- etc.....

Toutes ces mesures sont destinées à combler le fameux trou qui est à ce jour de 11 milliards.

**Or, savez-vous que :**

- Une partie des taxes sur le tabac, destinée à la Sécu, n'est pas reversée. **7.8 milliards**
- Une partie des taxes sur l'alcool, destinée à la Sécu, n'est pas reversée. **3.5 milliards**
- Une partie des primes d'assurances automobiles destinée à la Sécu, n'est pas reversée **1.6 milliards**
- La taxe sur les industries polluantes destinée à la Sécu, n'est pas reversée **1,2 milliards**
- La part de TVA destinée à la Sécu n'est pas reversée. **2.0 milliards**
- Retard de paiement à la Sécu pour les contrats aidés **2.1 milliards**
- Retard de paiement par les entreprises **1.9 milliards**

**En faisant une bête addition, on arrive au chiffre de 20 milliards d'euros.**

**Conclusion**, si les responsables de la Sécu et nos gouvernants avaient fait leur boulot efficacement et surtout honnêtement, les prétendus 11 milliards de trou seraient aujourd'hui 9 milliards d'excédent. **Ces chiffres sont issus du rapport des comptes de la Sécu.**

Faites circuler ce message. A force de tourner, il arrivera peut-être un jour sur le bureau d'une tête pensante censée passer son temps à gérer l'argent des contribuables.

***Si les pouvoirs publics étaient vraiment convaincus qu'il nous faut consommer 5 fruits et légumes par jour pour sauver notre santé et donc l'assurance maladie, ils supprimeraient la TVA sur ces produits !***

Cordialement.

**Evelyne DUBIN**

Secrétaire Générale

Adjointe au Directeur Général

INDL

**Institut National du Développement Local**

Avenue Michel Serres

BP 32

47901 AGEN Cedex 9

tél : 05.53.48.06.74

fax : 05.53.48.06.71

mob: 06.72.19.53.50

mail: [e.dubin@indl.fr](mailto:e.dubin@indl.fr)